



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 mai 2023

## **Résolution du 14 mars 2023 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Mme Sevgi Koyoucu et consorts : « Tremblement de terre »**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 14 mars 2023, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgente de Mme Sevgi Koyoucu et consorts « Tremblement de terre », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de Mme Sevgi Koyoucu :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, après avoir apporté une l'aide d'urgence en faveur des populations victimes du séisme en Turquie et en Syrie, s'engage avec d'autres communes suisses pour aider à la reconstruction de ces régions par un soutien financier, humain et logistique à des projets, tout en veillant que l'aide aille à des organisations non-gouvernementales qui garantissent un soutien aux populations sans discrimination ethnique, religieuse ou politique ».

### **Réponse de la Municipalité**

En réitérant son soutien aux victimes du séisme qui a touché la Turquie et la Syrie en février 2023, la Municipalité précise le processus de travail privilégié en matière de politique de solidarité internationale.

Dans ce cadre, un travail en étroite collaboration avec la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) est privilégié par la Ville de Lausanne comme par plus de cinquante communes vaudoises.

Travailler avec la FEDEVACO offre la garantie que les projets portés sont suivis et professionnels, qu'ils participent à contribuer à un monde basé sur la dignité humaine, qu'ils répondent à l'exigence d'utilisation transparente et efficace des subventions publiques et que l'aide est délivrée au plus près des populations locales.

Dans ce cadre, et dans l'esprit de la présente résolution, la Municipalité étudiera sous un angle favorable les éventuels projets que la FEDEVACO pourrait lui soumettre à l'avenir en faveur des populations de cette région rendue particulièrement vulnérable.



En outre, la Municipalité rappelle qu'elle a soutenu rapidement Medair et le Croissant rouge du Kurdistan suisse, dans les jours qui ont suivi le séisme. Ces deux organisations étant déjà présentes sur le terrain avant le séisme, des deux côtés de la frontière, leurs interventions ont donc été rapides, ciblées et complémentaires.

La Ville de Lausanne avait déjà eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises avec ces deux associations avec lesquelles des projets de coopération au développement et d'aide d'urgence avaient été menés.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter